



CABINET DU PRESIDENT

**DECRET N°100/ 082 DU 11 NOVEMBRE 2025 PORTANT NOMINATION
DES HAUTS CADRES ET CADRES AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/05 du 17 mars 2025 portant Modification de la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/018 du 17 septembre 2025 portant Modification du Décret n° 100/002 du 05 août 2025 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/029 du 18 septembre 2025 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Santé Publique ;

Sur proposition du Ministre de la Santé Publique ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Inspecteur Général du Ministère :
Dr. Frédéric Faustin IRAMBONA.

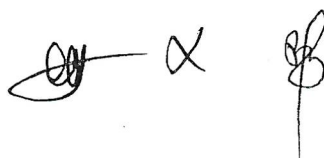
Article 2 : Sont nommés :

1. Responsable de l'Action Planification, Programmation et Suivi-Evaluation :
Monsieur Jean Baptiste NDAYONGEJE.
2. Directeur de la Planification, du Suivi-Evaluation des Politiques de Santé :
Dr. Zacharie KUBWIMANA.
3. Responsable d'Action Ressources Humaines, Matérielles et Financières :
Ir. Jean Charles NTAHIMPERA.
4. Directeur des Ressources Humaines :
Madame Joy NIYONKURU.

5. Directeur du Budget et des Approvisionnements :
Madame Aimée NDIKUMANA.
6. Directeur des Infrastructures Sanitaires et des Equipements :
Ir. Aimable NDIHOKUBWAYO.
7. Responsable d'Action Communication, Information et archives :
Dr. Evariste NIYONDIKO.
8. Directeur du Système National d'Information Sanitaire :
Dr. Anaclet NAHAYO.
9. Directeur de Gestion de l'Informatique Sanitaire :
Dr. Olivier MUSONI.
10. Responsable de l'Action Etudes et Recherche en Santé :
Dr. Cyrille NTIRANDEKURA.
11. Responsable d'Action Assurance Santé Universelle :
Madame Jacqueline NIYUNGEKO.

Article 3 : Sont nommés :

1. Directeur Général Responsable du Programme Offre et accès aux Services et aux Soins de Santé :
Dr. Emmanuel NIZIGIYIMANA.
2. Responsable d'Action Infrastructures Sanitaires et Equipements :
Ing. Claude MANIRAKIZA.
3. Responsable d'Action Intrants et Produits de Santé :
Madame Pascaline NIYONKURU.
4. Directeur de Gestion des Approvisionnements des Intrants de Santé :
Ph. Yvette NDUWIMANA.
5. Responsable d'Action Accessibilité aux Services de Santé :
Dr. Cléophile AKINDAVYI.
6. Directeur des Accréditations et du Management de la Qualité de Soins :
Dr. Aimé Fabrice NIYONKURU.
7. Responsable d'Action Assurance Qualité des Produits de Santé :
Dr. Joëlle BIGIRIMANA.
8. Directeur des Laboratoires de Biologie et Imagerie Médicales :
Dr. Josélyne NITEREKA.



Article 4 : Sont nommés :

1. Directeur Général Responsable du Programme Prévention et Sécurité Sanitaire :
Dr. Oscar NTIHABOSE.
2. Responsable d'Action Promotion Nutritionnelle :
Dr. Salvator TOYI.
3. Directeur de la Promotion de la Santé :
Dr. Polycarpe NDAYIKEZA.
4. Responsable d'Action Santé Communautaire et Environnementale :
Dr. Jean Marius NDAVYENGENCE.
5. Responsable d'Action Prévention et Contrôle des Maladies :
Dr. Bonite HAVYARIMANA.
6. Responsable d'Action Santé Reproductive, Maternelle, néonatale, Infantile et des Adolescents :
Dr. Ananie NDACAYISABA.

Article 5 : Toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 6 : Le Ministre de la Santé Publique est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 11 novembre 2025

Evariste NDAYISHIMIYE.-

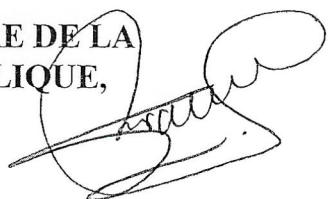
PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER MINISTRE,



Nestor NTAHONTUYE.

LE MINISTRE DE LA
SANTÉ PUBLIQUE,



Dr. Lydwine BARADAHANA.

